

peuvent pas qu'il y a déshonneur, infamie de se faire sur une question que l'opinion publique a déjà jugée tant de fois. N'a-t-on pas même vu un de nos députés si machinalement élus, qui ne voulait pas se montrer le jour de son élection, parce qu'on commettait des injustices criantes en sa faveur, qui tournait le dos pour feindre de ne pas s'en apercevoir, mais cependant qui riait malgré lui le lendemain lorsqu'il s'entendit proclamer ? Voilà ce qu'on appelle un homme qui sait tirer profit de la manne tombée du ciel !

En effet, il pouvait bien rougir en entendant prononcer son nom par des électeurs aux gros bâtons, lui qui voulait passer pour un paisible citoyen. Il est vrai qu'il en a rougi un peu en passant, mais il a repris bientôt sa couleur pâle et bleudâtre.

Si cette contestation a été rejetée par la Chambre, nous ne laissons pas d'espérer que le Comité trouvera assez de bons sens et d'honneur dans ses membres pour rendre justice au public qui a droit de se faire entendre.

Que l'on rebatte à présent cette éternelle question de la "représentation basée sur la population," et que nos députés la soutiennent. C'est sans doute ce que font plusieurs, surtout ceux qui ont oublié qu'ils ne sont les représentants du peuple que pour le bien du peuple.

Où, c'est ce que font quelques uns comme s'ils ne savaient pas que déjà Québec n'a pas été libre d'élire ses députés; que c'est le quartier Champlain qui a fourni pour lui avec abondance et profusion ! Comme si on ne savait pas que dans les élections, la race hibernienne se multiplie comme celle des polypes.

Des Casse-cous.

Les casse-cous sont nombreux dans ce temps-ci à Québec. Là où les travaux de l'Aqueduc ne vous empêchent pas de passer il y a des monceaux, soit de pierre soit de bois, sur lesquels (le soir, cela s'entend,) vous allez planter la piroquette, en maudissant la Corporation d'établir ainsi partout des casse-cous. Si la Corporation tient à faire payer la capitation, elle doit au moins prendre les précautions nécessaires pour que ses créanciers n'aillent pas se briser la tête sur les pierres ou les plançons, qu'il plaît à celui-ci ou à celui-là de mettre devant sa porte. Si chacun se met dans la tête que le terrain qui est devant sa propriété, et qui fait partie du chemin public lui appartient plus qu'à tout autre, et qu'il ne se fasse aucun scrupule de l'encombrer lorsque bon lui semble, alors

nécessairement il faudra que les citoyens se munissent d'ailes pour sauter plus facilement.

Pour l'entretien des chemins, la Corporation est d'une négligence extrême. Si, pour avoir des routes praticables, il faut que le Gascon s'en mêle, il s'en mêlera, soyez-en sûrs.

Questions importantes.

"La représentation basée sur la population, et la double majorité," Voilà les deux questions importantes qui mettent en émoi tous les politiciens, et servent de tout sujet à la Majorité des journaux. En effet, ce sont des questions de vie et de mort pour nous. Pour le Bas-Canada la représentation basée sur la population est inadmissible à moins de se jeter pieds et poings liés entre les mains des Haut-Canadiens qui, comme on le sait, ont des opinions un peu trop tyranniques envers la race inférieure, comme on a dit. En effet qu'est deviendrait notre liberté, notre langue, nos lois, notre religion, enfin tout ce qui constitue notre nationalité entre les mains d'un Brown, d'un McKenzie, d'un Walbridge etc. etc., ce ne seraient plus que des souvenirs. Si cette question passe dans notre parlement, il n'y a plus d'union possible entre les Canadiens. En effet, que serait le Bas-Canada sous ce régime ? Nous l'avons dit, un véritable pays d'esclaves.

Pour la double majorité c'est une question à part, c'est quelque chose de fondé sur la justice humaine, sur la loi naturelle. Deux provinces séparées par les mœurs, les coutumes, la langue, le caractère, comme le, sont les deux Canadas, doivent avoir, puisqu'elles sont unies par la loi, un ministère qui soit appuyé par la majorité de l'une et de l'autre province, car il n'est pas juste qu'une colonie qui a autant de droits à la liberté que celle à laquelle elle est unie, soit gouvernée par celle-ci.

Aussi croyons-nous que les membres du VI^e parlement sauront appuyer sur ces questions, et ne compromettront pas leur mandat en votant avec irréflexion sur des questions d'une importance aussi grave.

L'Adresse

Qu'est-ce que l'adresse ? Je me suis souvent fait cette question, et je n'ai jamais pu la résoudre que comme suit. c'est un petit discours que le ministère présente aux membres de la Chambre Basse, dans le but de la faire adopter, et de l'offrir ensuite à Son Excellence le Gouverneur en chef des Canadas-Unis ; c'est un programme

des questions dont la chambre aura à s'occuper durant la session, enfin, c'est quelque chose comme un enfantillage. Et sur ce petit discours, sur ce programme, sur cet enfantillage, on passe quinze jours, trois semaines, et quelques fois plus. Quinze jours pour régler le programme d'une session de trois mois ! c'est joli. On s'étonnait il y a quelque temps de l'énorme dépense que faisait, selon le National, le gouvernement des Canadas, il n'y a pas à s'étonner si l'on marche toujours ainsi. On paie 120 membres à six piastres par jour (et cela pendant quinze jours) pour la discussion d'une futilité. Pourquoi ne pas voter ou rejeter tout de suite ce que l'on veut voter ou rejeter plus tard. Mais non, dans notre parlement il faut discuter en grand et en petit ; mais cependant on peut bien remarquer que nos membres discutent toujours en grand. Dans l'Adresse, on discute en petit ce que plus tard on discutera en grand, mais cependant lorsque cette motion, qui a été présentée dans l'Adresse, revient plus tard, on recommence la discussion comme de plus belle, on amène les mêmes preuves pour et contre, et il faut lire cette motion trois fois, dans trois séances différentes, pour qu'elle soit admise ou rejetée.

Pour nous, Gascons, cette discussion sur l'Adresse est ridicule, et nous sommes de l'opinion de beaucoup d'autres. Mais c'est une vieille coutume, et dans les siècles de progrès, les vieilles coutumes font loi.

Le Journal des Débats.

"Le Journal des Débats," qui a pour rédacteur un des meilleurs publicistes du Bas-Canada, a fait son apparition à Toronto, mercredi dernier, c'est-à-dire le même jour que "le Gascon" naissait à Québec. Voilà ce qu'on appelle des jumeaux.

Le premier numéro du "Journal des Débats" a fait triste figure, et M. Vidal, à bien raison de dire que "le journaliste canadien a des jours d'épreuves bien différents de ceux par lesquels il peut avoir à passer un confrère à Paris," le premier numéro en est une preuve évidente ; mais en revanche le second numéro l'emporte de beaucoup sur le premier, et dénote bien le rétablissement de la santé de M. Vidal. L'apologie de ce premier numéro et le soin apporté à la rédaction de son successeur ont bien prouvé au public qu'il n'avait pas eu affaire à un blagueur, comme quelques-uns l'ont dit, mais à un homme franc, loyal, fidèle à sa parole, enfin à un Gascon (car M. Vidal est Gascon).